



**REVISION GLOBALE DU PAZ ET RCCZ**  
**PLAN D'AFFECTATION DES ZONES // SITUATION FUTURE**  
**PLAN 3 // SECTEUR LES COLLONS - THYON - LA MURA**

ECHELLE: 1/2'000 FORMAT: A0  
 VERSION POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE  
 17.02.2026



COMMUNE DE VEX

- Zones à bâtir**
- Zone vieux village
- Zone extension village
- Zone d'habitation forte densité A
- Zone d'habitation forte densité B
- Zone d'habitation forte densité C
- Zone d'habitation moyenne densité
- Zone d'habitation faible densité A
- Zone d'habitation faible densité B
- Zone d'habitation faible densité C
- Zone école publique et privée avec habitat
- Zone artisanale
- Zone de constructions et d'installations publiques A
- Zone de constructions et d'installations publiques B
- ZCIP B pour une déchetterie communale
- Zone de constructions et d'installations publiques C
- Zone de constructions et d'installations publiques D
- Zone de construction touristique
- Zone camping résidentiel
- Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir
- Zones agricoles**
- Zone agricole 1
- Zone agricole 2
- Zone agricole protégée
- Limite forestière (indicatif)**
- Constatation définitive de la forêt en zone à bâtir
- Zones à protéger**
- Zone de protection de la nature supérieure d'importance nationale
- Zone de protection de la nature supérieure d'importance régionale
- Zone de protection de la nature supérieure d'importance locale
- Zone de protection du paysage supérieure d'importance nationale
- Zone de protection de la nature supérieure d'importance régionale
- Zone de protection de la nature supérieure d'importance locale
- Biotope
- Zone de protection de la nature d'importance nationale
- Zone de protection de la nature d'importance régionale
- Zone de protection de la nature d'importance locale
- Autres zones**
- Zone de transport à l'extérieur des zones à bâtir
- Forêt (indicatif)
- Forêt
- Zone de récréation
- Zone non affectée
- Zone non affectée
- Périmètres supposés**
- Périmètre avec plan spécial en vigueur
- Périmètre à aménager
- Périmètre de développement
- Secteur CAD
- Zone de domaine skiable avec PTD
- Hydrographie (indicatif)**
- Impacte historique aux eaux (IHE)

Décision du Conseil municipal, en date du :			
Le Président	La Secrétaire		
Approbation par l'Assemblée primaire, en date du :			
Le Président	La Secrétaire		
Homologation par le Conseil d'Etat	NF CheuvreuPAZ	N°1652	19.02.2026
	N°1 Cascaudim	N°1653	19.02.2026
	Plan cadastriel	Mensuration officielle	19.02.2026

La Commune atteste que les géodonnées du PAZ représentées sur ce plan correspondent exactement aux données utilisées pour le cadastre CheuvreuPAZ, et le cadastre Cascaudim mentionné avec la date et le numéro correspondant.